

SPORT ÉDUCATION FIERTÉ

FINALES LOCALES DE SOCCER

RSEQ
MONTRÉAL

Réalisé avec la collaboration du Collège St-Jean-Vianney



CAHIER D'INFORMATION 2016

Date et endroit

Samedi 29 octobre : Collège St-Jean-Vianney, terrains extérieurs de soccer
12630 Boulevard Gouin est, Montréal

Transport en commun

Collège St-Jean-Vianney : Autobus 183

Horaire de la journée

Benjamin féminin – Division 3b	9 h
Benjamin masculin - Division 3b	9 h 30
Benjamin féminin - Division 3	10 h 30
Benjamin masculin - Division 3	11 h
Cadet féminin - Division 3	12 h
Cadet masculin - Division 3	12 h 30
Juvenile féminin - Division 3	13 h 30
Juvenile masculin - Division 3	14 h

Accès au terrain

Le terrain de soccer (divisé en terrain 1 et 2) est situé à l'arrière gauche de l'école.

Spectateurs

Nous invitons tous vos spectateurs aux finales et nous demandons qu'ils respectent la propreté des lieux, les autres spectateurs et les équipes en compétition.

Nous demandons également à ce que tous les spectateurs demeurent assis dans les gradins afin de respecter la sécurité de tous et la visibilité du terrain.

Tous les spectateurs d'une école impliquée dans le championnat doivent être accompagnés par un responsable de cette même école.

Nous voulons qu'un encadrement direct soit effectué afin d'éviter tout événement regrettable dans les estrades du terrain.

Tout spectateur faisant obstacle au bon déroulement des matchs de soccer et au respect de l'éthique sportive du RSEQ Montréal sera automatiquement expulsé du terrain.

Cantine

La cantine du complexe sportif du Collège St-Jean-Vianney sera ouverte le dimanche.

Règlements en vigueur

Seront appliqués, par ordre de prépondérance, la réglementation spécifique de soccer du RSEQ Montréal, la réglementation générale du RSEQ Montréal, les règlements de l'Association régionale de soccer Concordia (ASRC), les règlements de la fédération de soccer du Québec et les règlements FIFA.

N.B. Les règlements spécifiques et généraux s'additionnent lorsqu'ils ne sont pas conflictuels.

Catégories d'âges

Catégorie	Date de naissance
Atome	1 ^{er} octobre 2003 au 30 septembre 2004
Benjamin	1 ^{er} octobre 2002 au 30 septembre 2003
Cadet	1 ^{er} octobre 2000 au 30 septembre 2002
Juvenile	1 ^{er} juillet 1998 au 30 septembre 2000

Vérification des athlètes

Lors des finales locales, la vérification des cartes étudiantes ainsi que la vérification des joueurs sur la liste de S1 se fait systématiquement par un représentant du RSEQ Montréal.

La carte étudiante de chaque joueur de l'année en cours doit comporter une photo et la date de naissance de l'élève (code permanent). Une photocopie **en couleur** de la carte ou de la fiche étudiante avec photo est également valide. Toutefois, dans le cas d'une photocopie, la signature ou l'initiale de la direction d'école ou du responsable des sports doit apparaître sur chaque carte ou fiche photocopiée. Advenant le cas où la carte étudiante de l'école ne comporte pas la date de naissance, l'entraîneur devra fournir pour chacun de ses joueurs un des documents suivants :

- carte d'assurance maladie
- permis de conduire
- passport canadien
- copie de la fiche étudiante de l'élève, signée par la direction d'école

Une équipe qui ne satisfait pas à cette exigence sera déclarée forfait.

SPORT. ÉDUCATION. FIERTÉ.

RSEQ
MONTRÉAL

Un joueur qui n'a pas un des documents acceptés par la ligue, tel que spécifié plus haut, **ne pourra pas participer au match.**

Vestiaires

Des vestiaires et toilettes seront accessibles pour les joueurs à l'intérieur du centre sportif.

Vos athlètes doivent donc être avisés de ne pas apporter d'objets de valeur, de limiter au minimum leurs effets personnels et de ne rien laisser à l'intérieur des vestiaires.

Le collège St-Jean-Vianney et le RSEQ Montréal ne sont pas responsables des objets perdus ou volés lors de l'événement. Il est de la responsabilité de tous de veiller à la propreté des lieux.

Médical

Un thérapeute sportif sera disponible durant toute la journée.

Respect de l'éthique sportive

Le RSEQ Montréal fait la promotion de l'éthique sportive dans tous ses programmes sportifs. Les spectateurs et les athlètes doivent donc se conformer à la charte des 3R de l'éthique sportive :

- Respect de soi-même
- Respect des autres
- Responsabilité de nos actions

Les entraîneurs doivent montrer l'exemple et encadrer leurs athlètes afin que l'esprit de saine compétition persiste.

Protocole à respecter

Demie

Les équipes devront rester au banc lors de la demie. Aucun local ne sera octroyé pour les équipes à la demie.

Après-match

Directement après le match et la poignée de main, trois (3) minutes seront allouées aux équipes pour se rassembler avec leur entraîneur respectif pour effectuer un bilan de la rencontre et pour préparer les athlètes à la procédure à suivre lors de remise des médailles et de la bannière.

Une fois les trois minutes écoulées, les deux équipes devront se placer sur une ligne déterminée par le représentant du RSEQ Montréal et devront y rester jusqu'à la prise des photos officielles à la fin de la remise.

Remise de médailles

Les médailles d'argent seront remises en premier lieu et les médailles d'or par la suite.

Les athlètes de l'équipe finaliste doivent rester en ligne et garder leur médaille autour du cou jusqu'à la fin de la cérémonie.

Les athlètes acceptent avec dignité la médaille que nous allons leur remettre et doivent faire preuve d'éthique sportive en tout temps.

Facebook

Des photos des finales seront disponibles sur notre page Facebook : facebook.com/RSEQMontreal

Informations

Pour de plus amples informations concernant les finales, veuillez communiquer avec :

Marie-Eve Gascon

Coordonnatrice au secondaire
RSEQ Montréal
(514) 645-6923 poste 5
megascon@montreal.rseq.ca